

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****OBTRYX SYSTEM****Bandelette sous-urétrale, implantée par voie
transobturatrice****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 11 février 2025**

Faisant suite à l'examen du 11 février 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 11 février 2025

**Radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations
d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale :**

La Société BOSTON SCIENTIFIC informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de la bandelette sous-urétrale OBTRYX SYSTEM détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits de santé financés au titre des prestations d'hospitalisation prévue à l'article L.165-11 du code de la sécurité sociale. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code	Intitulé	Référence à radier
BSU011	OBTRYX SYSTEM COURBE	M0068504000
BSU011	OBTRYX SYSTEM HALO	M0068505000

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

OBTRYX SYSTEM, 11 février 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr